

Observation n°2 du 31/03/2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis contre le projet d'Engie-Green à Doussay car la zone préconisée pour l'implantation est une zone de protection de l'outarde canepetière. Le pétitionnaire, Engie Green, n'a pas pris en compte, dans ses études complémentaires, l'existence d'une ZNIEFF dont l'objet est précisément de protéger cet oiseau emblématique du Poitou. La LPO atteste de la présence d'un groupe d'outardes sur le site d'implantation et estime que ce groupe fait partie de la population d'outardes pour laquelle la zone Natura 2000 Plaines du Mirebalais a été créée.

N'oublions pas que la population de l'outarde canepetière a récemment fondu comme neige au soleil : moins 70% depuis 30 ans. De ce fait, l'oiseau fait l'objet d'un Plan National d'Action.

Il est démontré que la présence d'éoliennes augmente la mortalité des outardes canepetières. En effet une étude collégiale du Museum National d'Histoire Naturelle a été publiée en 2020 dans ce sens.

Pour cette raison, membre de la LPO, je suis contre ce projet.

David Manson